

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/08/2026 - 10221 - 1974 B 00058 - 301 342 598 - A. SABATIER

Déposé au Greffe

du Tribunal
de Commerce
de Dijonle 18 JUIL. 2026
sous le n° 1

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	77 460	74 878	2 582	17 428
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 890	1 890		
Autres immobilisations corporelles	113 281	84 115	29 167	40 215
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	4 515 043	540 757	3 974 286	4 224 286
Créances rattachées à des participations	1 432 017	65 791	1 366 226	1 305 278
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 750		40 750	40 750
Total actif immobilisé (III)	6 180 442	767 430	5 413 012	5 627 958
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes	25 000		25 000	
Créances				
Clients et comptes rattachés	249 923		249 923	188 079
Autres créances	499 000		499 000	263 608
Charges constatées d'avance	7 454		7 454	10 777
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placemen				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 694		1 694	
Total actif circulant (IV)	783 072		783 072	462 464
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 963 513	767 430	6 196 083	6 090 422

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 031	5 031
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 062 257	2 062 257
Report à nouveau	962 833	608 514
Résultat de l'exercice	30 023	354 319
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	64 250	64 250
Total capitaux propres (I)	3 215 864	3 185 841
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	1 607 493	1 724 106
Emprunts et dettes financières diverses	45	89
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 963	60 803
Personnel	25 812	24 933
Organismes sociaux	44 651	44 377
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 105	27 171
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 728	3 383
Dettes fiscales et sociales	124 295	99 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 212 424	1 019 718
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	2 980 219	2 904 581
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	6 196 083	6 090 422

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 159 537	100,00	1 170 566	100,00	-11 029	-0,94
Montant net du chiffre d'affaires	1 159 537	100,00	1 170 566	100,00	-11 029	-0,94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions			3 713	0,32	-3 713	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations	2 000	0,17			2 000	
Autres produits	16		10		5	49,76
Total des produits d'exploitation	1 161 552	100,17	1 174 289	100,32	-12 736	-1,08
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	250 868	21,64	264 613	22,61	-13 746	-5,19
Impôts, taxes et vers. assim.	16 671	1,44	9 952	0,85	6 720	67,52
Salaires	438 162	37,79	417 964	35,71	20 198	4,83
Cotisations sociales	194 677	16,79	158 746	13,56	35 931	22,63
Dotations aux amort. et aux dépréciations	275 895	23,79	25 993	2,22	249 902	961,41
Sur immob. : dotations aux amort.	25 895	2,23	25 993	2,22	-98	-0,38
Sur immob. : dotations aux dép.	250 000	21,56			250 000	
Sur actif circulant : dotations aux dép.						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	57		20		37	181,76
Total des charges d'exploitation	1 176 330	101,45	877 288	74,95	299 042	34,09
Résultat d'exploitation (I - II)	-14 778	-1,27	297 000	25,37	-311 778	-104,98
Quote-part sur op. faites en com						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	77 884	6,72	142 164	12,14	-64 280	-45,22
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financier						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	77 884	6,72	142 164	12,14	-64 280	-45,22
Charges financières						

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et pro						
Intérêts et charges assimilées	106 534	9,19	75 599	6,46	30 936	40,92
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financier						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (V)	106 534	9,19	75 599	6,46	30 936	40,92
Résultat financier (V - VI)	-28 650	-2,47	66 565	5,69	-95 216	-143,04
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-43 428	-3,75	363 566	31,06	-406 994	-111,95
Produits exceptionnels (VII)			1 000	0,09	-1 000	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)			17 740	1,52	-17 740	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			-16 740	-1,43	16 740	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-73 451	-6,33	-7 493	-0,64	-65 958	880,26
Total des produits (I + III + V + VII)	1 239 436	106,89	1 317 453	112,55	-78 016	-5,92
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 209 413	104,30	963 134	82,28	246 280	25,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 023	2,59	354 319	30,27	-324 296	-91,53

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 196 083 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC du 5 juin 2014, relatif au plan comptable, visant à moderniser les états financiers.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale du groupe en 1995.

Les sociétés faisant partie du groupe d'intégration fiscale sont les suivantes :

SA SALAISONS DIJONNAISES A SABATIER, rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

SARL FERNAND DUSSERT, Allée du Vieux Chateau 58430 ARLEUF

SARL FRAIRIE DE BOURGOGNE, chemin des queches, 71380 ALLEROT

SA A SABATIER (tête de groupe), rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

Au 01/01/2025, ces trois sociétés ont rejoint le groupe d'intégration fiscale:

SAS AU JAMBON DE BOURGOGNE, rue lavoisier 21700 NUIITS ST GEORGES

EURL TERRINE DU MORVAN, route du mont beuvray 58370 ONLAY

EURL CHARCUTERIE RETHEL, rue colbert 08300 RETHEL

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 460			77 460
<i>Immobilisations incorporelles</i>	77 460			77 460
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	94 342		20 118	74 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 057			39 057
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>	135 290		20 118	115 171
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 886 112	379 248	318 300	5 947 060
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	40 750			40 750
<i>Immobilisations financières</i>	5 926 862	379 248	318 300	5 987 810
TOTAL	6 139 612	379 248	338 418	6 180 442

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500 000	-23 820	96,00	-207 791
SASU FRAIRIE DE BOURGOGNE 71380 ALLEROT	380 000	1 194 020	100,00	62 023
EURL RETHEL CHARCUTERIE 08300 RETHEL	50 000	-381 654	100,00	-137 341
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100 000	401 988	100,00	175 327
SADIR SALAISONS DIJONNAISES 21000 DIJON	640 000	1 373 214	99,99	159 172
SASU AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NTS ST GEORGES	300 000	671 559	100,00	35 024
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 427 043	3 974 286			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations français					
- Autres participations étranger					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpo		linéaire	60 032	14 846		74 878
<i>Immobilisations incorporelles</i>			60 032	14 846		74 878
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construc						
- Installations techniques, matéri et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	1 890			1 890
- Installations générales, agence et aménagements divers						
- Matériel de transport	2 à 5 ans	linéaire	65 399	7 942	20 118	53 222
- Matériel de bureau et informati mobilier	2 à 3 ans	linéaire	27 785	3 107		30 892
- Emballages récupérables et div						
<i>Immobilisations corporelles</i>			95 074	11 049	20 118	86 005
TOTAL			155 106	25 895	20 118	160 882

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 229 144 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 432 017		1 432 017
Prêts			
Autres	40 750		40 750
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	249 923	249 923	
Autres	499 000	499 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	7 454	7 454	
Total	2 229 144	756 377	1 472 767

Produits à recevoir

	Montant
MANAGEMENT "FEES" A FACTURER	120 000
ETAT- PROD A RECEVOIR	162
INTERETS C/CT	48 459
Total	168 621

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,17 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	64 250			64 250
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	64 250			64 250
Répartition des dotations et repris				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 980 219 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plu d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plu de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	400 000	400 000		
- à plus de 1 an à l'origine	1 207 493	205 443	777 764	224 286
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	45	45		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 963	35 963		
Dettes fiscales et sociales	124 295	124 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 212 424	1 212 424		
Produits constatés d'avance				
Total	2 980 219	1 978 170	777 764	224 286
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	138 663			
(**) Dont envers les associés	1 188 424			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 200 000 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	26 082
INTERETS COURUS	45
CONGES A PAYER	25 812
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 984
ETAT CHARGES A PAYER	1 452
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	384
Total	63 758

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 454		
Total	7 454		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SADIR A.SABATIER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SADIR A.SABATIER. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAUTION SOLIDAIRE SALAISONS DIJONNAISES	115 593
Avals et cautions	115 593
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrat Homme Clé sur M. Arnaud SABATIER	61 000
Autres engagements donnés	61 000
Total	176 593
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
NANTISSEMENT TITRES FINANCIERS FRAIRIE DE BOURGOGNE	53 325
Autres engagements reçus	53 325
Total	53 325
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 368 euros

Les engagements en matière de retraite ont été déterminées selon les hypothèses suivantes:

- taux d'actualisation de 3.6%
- revalorisation des salaires de 1% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite: 65-67 ans

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
Capital social	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18
Nombre d'actions ordinaires			3 300,00	3 300,00	3 300,00
<i>Opérations et résultats :</i>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 140 389,42	1 061 541,69	973 244,66	1 170 565,75	1 159 536,79
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	327 612,00	227 050,68	90 489,18	375 658,96	232 466,87
Impôts sur les bénéfices	-16 251,00	12 404,00	-46 586,00	-7 493,00	-73 451,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	308 564,26	176 427,86	99 273,75	354 318,98	30 022,98
<i>Résultat par action</i>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			41,54	116,11	92,70
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			30,08	107,37	9,10
Dividende distribué					
<i>Personnel</i>					
Effectif salariés	8	13	10	6	7
Montant de la masse salariale	459 929,50	470 684,37	491 555,37	417 963,75	438 161,98
Montant des sommes versées en avantages sociaux	170 628,89	178 767,56	179 322,78	158 746,12	194 677,41

A.SABATIER

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 50 308,18 euros

Siège social : rue Aspirant Buffet

21000 DIJON

301342598 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 30 022,98 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	30 022,98 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	962 833,14 euros

Pour former un montant distribuable de	992 856,12 euros
 Une somme de	 992 856,12 euros
Affectée en totalité au compte "report à nouveau"	

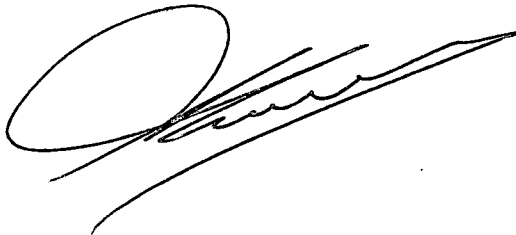
Pour former un montant affecté de	992 856,12 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Directoire





Grant Thornton

A. SABATIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

Grant Thornton Les bureaux d'Hadrien

4 rue Marguerite Yourcenar 21000 Dijon

A. SABATIER
société anonyme
ASPIRANT BUFFET
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance A. SABATIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SABATIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels, au paragraphe "Changement de méthode comptable".

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

La note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la méthode d'appréciation de la valeur des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 15 juin 2026 à Dijon

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Thierry Rizza



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	77 460	74 878	2 582	17 428
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 890	1 890		
Autres immobilisations corporelles	113 281	84 115	29 167	40 215
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	4 515 043	540 757	3 974 286	4 224 286
Créances rattachées à des participations	1 432 017	65 791	1 366 226	1 305 278
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 750		40 750	40 750
Total actif immobilisé (III)	6 180 442	767 430	5 413 012	5 627 958
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes	25 000		25 000	
Créances				
Clients et comptes rattachés	249 923		249 923	188 079
Autres créances	499 000		499 000	263 608
Charges constatées d'avance	7 454		7 454	10 777
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placemen				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 694		1 694	
Total actif circulant (IV)	783 072		783 072	462 464
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 963 513	767 430	6 196 083	6 090 422

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 031	5 031
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 062 257	2 062 257
Report à nouveau	962 833	608 514
Résultat de l'exercice	30 023	354 319
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	64 250	64 250
Total capitaux propres (I)	3 215 864	3 185 841
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	1 607 493	1 724 106
Emprunts et dettes financières diverses	45	89
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 963	60 803
Personnel	25 812	24 933
Organismes sociaux	44 651	44 377
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 105	27 171
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 728	3 383
Dettes fiscales et sociales	124 295	99 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 212 424	1 019 718
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	2 980 219	2 904 581
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	6 196 083	6 090 422

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 159 537	100,00	1 170 566	100,00	-11 029	-0,94
Montant net du chiffre d'affaires	1 159 537	100,00	1 170 566	100,00	-11 029	-0,94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions			3 713	0,32	-3 713	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations	2 000	0,17			2 000	
Autres produits	16		10		5	49,76
Total des produits d'exploitation	1 161 552	100,17	1 174 289	100,32	-12 736	-1,08
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	250 868	21,64	264 613	22,61	-13 746	-5,19
Impôts, taxes et vers. assim.	16 671	1,44	9 952	0,85	6 720	67,52
Salaires	438 162	37,79	417 964	35,71	20 198	4,83
Cotisations sociales	194 677	16,79	158 746	13,56	35 931	22,63
Dotations aux amort. et aux dépréciations	275 895	23,79	25 993	2,22	249 902	961,41
Sur immob. : dotations aux amort.	25 895	2,23	25 993	2,22	-98	-0,38
Sur immob. : dotations aux dép.	250 000	21,56			250 000	
Sur actif circulant : dotations aux dép.						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	57		20		37	181,76
Total des charges d'exploitation	1 176 330	101,45	877 288	74,95	299 042	34,09
Résultat d'exploitation (I - II)	-14 778	-1,27	297 000	25,37	-311 778	-104,98
Quote-part sur op. faites en com						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	77 884	6,72	142 164	12,14	-64 280	-45,22
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financier						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	77 884	6,72	142 164	12,14	-64 280	-45,22
Charges financières						

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et pro						
Intérêts et charges assimilées	106 534	9,19	75 599	6,46	30 936	40,92
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financier						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (V)	106 534	9,19	75 599	6,46	30 936	40,92
Résultat financier (V - VI)	-28 650	-2,47	66 565	5,69	-95 216	-143,04
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-43 428	-3,75	363 566	31,06	-406 994	-111,95
Produits exceptionnels (VII)			1 000	0,09	-1 000	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)			17 740	1,52	-17 740	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			-16 740	-1,43	16 740	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-73 451	-6,33	-7 493	-0,64	-65 958	880,26
Total des produits (I + III + V + VII)	1 239 436	106,89	1 317 453	112,55	-78 016	-5,92
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 209 413	104,30	963 134	82,28	246 280	25,57
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	30 023	2,59	354 319	30,27	-324 296	-91,53

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 196 083 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC du 5 juin 2014, relatif au plan comptable, visant à moderniser les états financiers.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale du groupe en 1995.

Les sociétés faisant partie du groupe d'intégration fiscale sont les suivantes :

SA SALAISONS DIJONNAISES A SABATIER, rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

SARL FERNAND DUSSERT, Allée du Vieux Chateau 58430 ARLEUF

SARL FRAIRIE DE BOURGOGNE, chemin des queches, 71380 ALLEROT

SA A SABATIER (tête de groupe), rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

Au 01/01/2025, ces trois sociétés ont rejoint le groupe d'intégration fiscale:

SAS AU JAMBON DE BOURGOGNE, rue lavoisier 21700 NUITS ST GEORGES

EURL TERRINE DU MORVAN, route du mont beuvray 58370 ONLAY

EURL CHARCUTERIE RETHEL, rue colbert 08300 RETHEL

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 460			77 460
<i>Immobilisations incorporelles</i>	77 460			77 460
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	94 342		20 118	74 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 057			39 057
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>	135 290		20 118	115 171
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 886 112	379 248	318 300	5 947 060
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	40 750			40 750
<i>Immobilisations financières</i>	5 926 862	379 248	318 300	5 987 810
TOTAL	6 139 612	379 248	338 418	6 180 442

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500 000	-23 820	96,00	-207 791
SASU FRAIRIE DE BOURGOGNE 71380 ALLEROT	380 000	1 194 020	100,00	62 023
EURL RETHEL CHARCUTERIE 08300 RETHEL	50 000	-381 654	100,00	-137 341
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100 000	401 988	100,00	175 327
SADIR SALAISONS DIJONNAISES 21000 DIJON	640 000	1 373 214	99,99	159 172
SASU AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NTS ST GEORGES	300 000	671 559	100,00	35 024
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 427 043	3 974 286			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations français					
- Autres participations étrangèr					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpo		linéaire	60 032	14 846		74 878
<i>Immobilisations incorporelles</i>			60 032	14 846		74 878
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construc						
- Installations techniques, matéri et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	1 890			1 890
- Installations générales, agence et aménagements divers						
- Matériel de transport	2 à 5 ans	linéaire	65 399	7 942	20 118	53 222
- Matériel de bureau et informati mobilier	2 à 3 ans	linéaire	27 785	3 107		30 892
- Emballages récupérables et div						
<i>Immobilisations corporelles</i>			95 074	11 049	20 118	86 005
TOTAL			155 106	25 895	20 118	160 882

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 229 144 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 432 017		1 432 017
Prêts			
Autres	40 750		40 750
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	249 923	249 923	
Autres	499 000	499 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	7 454	7 454	
Total	2 229 144	756 377	1 472 767

Produits à recevoir

	Montant
MANAGEMENT "FEES" A FACTURER	120 000
ETAT- PROD A RECEVOIR	162
INTERETS C/CT	48 459
Total	168 621

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,17 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	64 250			64 250
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	64 250			64 250
Répartition des dotations et repris				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 980 219 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plu d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plu de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	400 000	400 000		
- à plus de 1 an à l'origine	1 207 493	205 443	777 764	224 286
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	45	45		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 963	35 963		
Dettes fiscales et sociales	124 295	124 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 212 424	1 212 424		
Produits constatés d'avance				
Total	2 980 219	1 978 170	777 764	224 286
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	138 663			
(**) Dont envers les associés	1 188 424			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 200 000 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	26 082
INTERETS COURUS	45
CONGES A PAYER	25 812
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 984
ETAT CHARGES A PAYER	1 452
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	384
Total	63 758

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 454		
Total	7 454		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SADIR A.SABATIER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SADIR A.SABATIER. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAUTION SOLIDAIRE SALAISONS DIJONNAISES	115 593
Avals et cautions	115 593
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrat Homme Clé sur M. Arnaud SABATIER	61 000
Autres engagements donnés	61 000
Total	176 593
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
NANTISSEMENT TITRES FINANCIERS FRAIRIE DE BOURGOGNE	53 325
Autres engagements reçus	53 325
Total	53 325
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 368 euros

Les engagements en matière de retraite ont été déterminées selon les hypothèses suivantes:

- taux d'actualisation de 3.6%
- revalorisation des salaires de 1% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite: 65-67 ans

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
Capital social	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18
Nombre d'actions ordinaires			3 300,00	3 300,00	3 300,00
<i>Opérations et résultats :</i>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 140 389,42	1 061 541,69	973 244,66	1 170 565,75	1 159 536,79
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	327 612,00	227 050,68	90 489,18	375 658,96	232 466,87
Impôts sur les bénéfices	-16 251,00	12 404,00	-46 586,00	-7 493,00	-73 451,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	308 564,26	176 427,86	99 273,75	354 318,98	30 022,98
<i>Résultat par action</i>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			41,54	116,11	92,70
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			30,08	107,37	9,10
Dividende distribué					
<i>Personnel</i>					
Effectif salariés	8	13	10	6	7
Montant de la masse salariale	459 929,50	470 684,37	491 555,37	417 963,75	438 161,98
Montant des sommes versées en avantages sociaux	170 628,89	178 767,56	179 322,78	158 746,12	194 677,41